

# déville (infos)

septembre 2019 - n°253



## Ecoles

**En route pour une  
nouvelle année !**

### Spectacles

Une belle saison  
au centre Voltaire

### Semaine Bleue

Les aînés à  
l'honneur

### Médiathèque

Des nouveautés à  
découvrir

### Saint Siméon

Profitez de ce  
week-end de fête

### Comment ça marche ?

Bien s'informer





Fête de la musique à la maison de la petite enfance !



Les sportifs mis à l'honneur et récompensés pour leur belle saison 2018/2019 !



Représentation de l'école municipale de musique à la médiathèque.



Fête de l'USEP et son traditionnel lâcher de ballons !



Les élèves de l'école municipale de musique, de danse et de théâtre ont présentés leurs spectacles de fin d'année.



Les élus ont visité les Jardins Ouvriers.



Les jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes ont organisé une collecte de produits d'hygiène pour l'autobus du Samu Social de Rouen.



La fin d'année a été marquée par les kermesses des écoles maternelles.



Le jury des maisons fleuries est passé noter les candidats qui vont découvrir leur classement le 14 septembre.



Le déménagement de l'école Andersen a permis de préparer la rentrée des élèves dans leur école rénovée et rangée !



Encore un bel été avec les accueils de loisirs et les séjours en gîtes organisés par la commune : activités, sorties, échanges avec les aînés de la Filandière et des Hortensias... De quoi ressourcer les enfants avant la rentrée !



Retrouvez plus de photos sur le site Internet de la Ville [deville-les-rouen.fr](http://deville-les-rouen.fr)

## SOMMAIRE

### s'informer 4-5

Info du mois  
ABCD : deux ateliers pour les plus jeunes  
Que faire de vos encombrants ?  
Seniors : bientôt la semaine bleue...  
Des finances saines et des projets qui avancent  
CMJ : bientôt de nouveaux jeunes élus !  
Une Ville parée pour la rentrée

### comprendre 6-7

Ecoles : en route pour une nouvelle année !

### découvrir 8

2019-2020 : une nouvelle saison à la médiathèque !

### habiter 9

services municipaux  
rencontrez vos élus  
permanences et consultations  
« comment ça marche ? »

### sortir / noter 10-11

Les rendez-vous de septembre  
La Saint Siméon fait son carnaval  
Les infos à connaître

## AU FIL DE LA VIE juin 2019

### VŒUX DE BONHEUR

Laëtitia CATHELIER et Mickaël BLANFUNE / Sarah CRUNELLE et Christophe LESAGE

### CONDOLÉANCES

Marcel LAINE / Paulette PETIT veuve COURTEL / Henriette COLLET veuve ABRATE / Micheline LEFRANCOIS veuve BLANFUNE / Rémy PODEVIN / Bernadette BUTTEUX veuve DUVIELGUERBIGNY / Serge DUVAL / Marie MOITY veuve GRUEL



## LE MOT DU MAIRE

### Une bonne rentrée scolaire pour tous !

La rentrée scolaire est un moment fort dans la vie des familles. Un moment de découverte pour beaucoup de nos jeunes.

Pour notre commune, cette rentrée est marquée par la réouverture de notre « belle » école Andersen, totalement rénovée.

D'autres travaux importants vont débiter dans les gymnases Ladoumègue et Guynemer, ou « reconstruire » deux espaces de jeux publics dans deux quartiers.

Des permis de construire importants sont en cours d'examen pour notre piscine ou pour les logements de la ZAC des Rives de la Clairette, avec une préoccupation importante pour les problèmes de l'eau, de l'énergie...

Pour ceux qui s'intéressent aux règlements d'urbanisme, c'est l'heure de l'enquête publique sur le plan local d'urbanisme intercommunal.

Vous le voyez, l'avenir se construit avec la formation des jeunes, le renforcement de nos équipements, une attention toute particulière aux questions de l'environnement...

Notre commune bouge avec vous !

Très chaleureusement.

**Dominique Gambier**  
Maire de Déville lès Rouen



Suivez toute l'actualité de la commune sur son site [www.deville-les-rouen.fr](http://www.deville-les-rouen.fr) et sur [www.facebook.com/deville.les.rouen.official](https://www.facebook.com/deville.les.rouen.official)

### déville (infos) - journal mensuel d'informations municipales

Directeur de la Publication **Dominique Gambier** - Rédacteur en Chef **Patricia Dumalanède** - Rédaction et mise en page **Elodie Lefevre L'Affeter** - Crédit photos **Mairie de Déville lès Rouen** - Prises de vues **Sophie Hébert** - ont collaboré à ce numéro **Jennifer Brument, Laurence Cadiou** - Impression **Planète Graphique, Saint Martin du Vivier** - Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement, l'imprimeur respecte la charte ImprimVert® - Tirage **7 000 exemplaires** - Reproduction libre avec mention de l'origine **ISSN 1284-5310** - Distribution **La Poste / Médiapost** - Le journal **déville (infos)** est diffusé dans tous les foyers dévillois. Si vous ne l'avez pas reçu, signalez cette anomalie au Cabinet du Maire (02 35 76 88 18).



## INFO DU MOIS

DULLIN  
expansion artistique  
VOLTAIRE

## 14 spectacles sont programmés au centre culturel Voltaire par l'Expansion Artistique de Normandie pour cette saison 2019/2020.

Théâtre, humour musical, cirque, ciné-concert, chanson... : à vous de choisir parmi les 7 spectacles « tout public » et 7 spectacles « en famille » ! Ces derniers s'adressent plus particulièrement aux enfants, avec des spectacles à découvrir dès 6 mois. L'occasion pour les plus petits de faire leurs premiers pas de spectateurs.

L'Expansion Artistique propose un éventail de tarifs pour permettre à tous les habitants de découvrir ces spectacles (6€ à 20€ pour les tarifs pleins, tarifs réduits, Pass'découverte, Pass'passion et tarifs « P'tite troupe »).

La billetterie sera notamment ouverte pour les particuliers, le mardi 3 septembre de 14h30 à 16h30 au centre culturel Voltaire.

**EN SAVOIR +** Informations et programme complet sur [www.dullin-voltaire.com](http://www.dullin-voltaire.com)

## ABCD

## Deux ateliers pour les plus jeunes

Chaque mercredi, les enfants de **4-6 ans** (moyennes et grandes sections de maternelle, CP) s'initient au dessin et à la peinture avec un **cours de « loisirs créatifs »** : collage, modelage et assemblage, découverte des couleurs, initiation aux gestes du dessin et à l'utilisation de l'espace. Le cours se déroule au sein de la maison des arts et de la musique, de 15h30 à 16h30.

Les **8-12 ans** se retrouvent au Logis, le mercredi de 16h30 à 18h, pour un cours d'initiation aux différentes techniques de la **céramique**. L'occasion de développer leur créativité.

Ces deux activités sont maintenues sous réserve de **10 inscriptions minimum**. Le tarif annuel est de 95€ pour le dessin et de 120€ pour la céramique.

**EN SAVOIR +** Hôtel de Ville - Service de la jeunesse, des écoles et des sports - 02 32 82 34 80 - [www.deville-les-rouen.fr](http://www.deville-les-rouen.fr)

## MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE

## Que faire de vos encombrants ?

Les encombrants sont des objets ou appareils que vous ne pouvez pas jeter dans vos ordures ménagères car leur taille ou leur volume est trop important. Pour s'en débarrasser, plusieurs solutions :

> certaines associations récupèrent les meubles, objets et électroménagers qui peuvent encore servir (emmaüs, secours populaire, envie...)

> **la déchetterie est ouverte gratuitement**, elle se situe impasse Barbet sur la commune.

> **la Métropole propose une collecte des encombrants**. Pour les immeubles, ce sera le mercredi 25 septembre. Pour les habitants en maison individuelle ou immeuble de moins de 10 logements, des collectes en porte à porte après inscription auprès de "Ma Métropole" **0 800 021 021**.

**EN SAVOIR +** [www.metropole-rouen-normandie.fr/que-faire-de-vos-encombrants](http://www.metropole-rouen-normandie.fr/que-faire-de-vos-encombrants)



## SENIORS

## Bientôt la semaine bleue...

A l'occasion de la semaine bleue, qui se déroule cette année du mardi 15 au dimanche 20 octobre, plusieurs activités vont être proposées aux seniors.

**Après-midi jeux, loto, spectacle « Cabaret Surprise »** ou encore **thé dansant** avec orchestre : les aînés vont une nouvelle fois passer une belle semaine qui se termine, comme

chaque année par le **Banquet des Anciens**.

**Un courrier est envoyé** à toutes les personnes âgées de 60 ans et plus, avec un coupon réponse à remplir et à déposer à l'accueil de la Mairie.

**Pour participer au Banquet des Anciens**, le dimanche 20 octobre, il faut être âgé, au 31 décembre 2019, de 65 ans ou de 60 ans pour les personnes titulaires de la carte d'invalidité, et présenter une pièce d'identité justifiant l'état civil et le domicile.

**L'inscription, obligatoire**, est enregistrée au c.c.a.s, **du lundi 23 septembre au vendredi 11 octobre** : le lundi de 14h à 16h30, le jeudi de 9h à 12h et le vendredi de 14h à 16h.

Comme les années précédentes, un car est mis à disposition des personnes âgées, les horaires sont précisés quelques jours avant le banquet.

**EN SAVOIR +** Hôtel de Ville - c.c.a.s. - 02 32 82 34 80

## Des finances saines et des projets qui avancent

Préalablement au conseil lui-même, les élus se sont **entretenus avec l'architecte de la piscine.**

Le permis de construire a été déposé. Il marque une **nouvelle étape de ce beau projet** pour la commune.

Ce conseil de juin établit la fin des comptes de l'année précédente. En 2018, la **bonne gestion communale** (maîtrise des dépenses, recherche de subventions, investissements porteurs d'économie d'énergie...) permet de dégager un excédent de 2,35 millions d'euros.

Il permet d'accroître l'autofinancement de la **future piscine**, de boucler le financement de la **ZAC des**

**Rives de la Clairette** ou de l'**importante rénovation des gymnases** Ladoumègue et Guynemer.

Ce conseil est aussi l'occasion d'aller **chercher des subventions auprès de nos partenaires** pour nous aider à financer nos projets mais aussi d'**en attribuer aux quelques associations** dont les demandes sont arrivées tardivement.

Le fonctionnement de nos équipements publics évolue et nous devons **adapter nos règlements** : celui de la maison des arts et de la musique après un an de fonctionnement, de la piscine et de nos salles municipales. A retrouver sur : [www.deville-les-rouen.fr](http://www.deville-les-rouen.fr).

Pour préparer la prochaine rentrée scolaire, le conseil a **renouvelé ses conventions avec l'Éducation Nationale**: organisation des activités sportives, enseignement de la natation.

Enfin, la **vente des terrains de la ZAC des Rives de la Clairette** (ex SPIE) aux promoteurs et bailleurs sociaux a été actée. Les permis de construire ont été déposés.

Les **travaux de voirie internes** et d'**aménagement des berges**, réalisés par la ville, **débiteront fin 2019.**

Toutes ces délibérations ont été adoptées à l'unanimité. A noter que les élus du Front National ont maintenant disparu des conseils depuis plusieurs mois.

### TRIBUNE DE L'OPPOSITION

*(obligation prévue par la loi n°2002-276 relative à la démocratie de proximité)*

**Liste Front National** A l'heure où nous imprimons ce journal, la Liste Front National, n'a pas transmis le texte de sa tribune.

### CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

#### Bientôt de nouveaux jeunes élus !

Le début de cette nouvelle année scolaire marque le lancement du **4<sup>e</sup> mandat des élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)**. Lieu d'échanges et d'apprentissage de l'engagement individuel et collectif, de la démocratie, le CMJ apporte également aux jeunes élus, une connaissance de la vie locale et des institutions.

Les 23, 24 et 26 septembre prochains, les enfants des classes de CM1 des écoles Léon Blum, Georges Charpak et Jean-Jacques Rousseau vont **visiter l'Hôtel de Ville**. Cette visite leur permet de découvrir le fonctionnement de la Mairie et de rencontrer Monsieur le Maire.

Cette visite marque également le **début de la campagne électorale** du Conseil Municipal des Jeunes. Tous les élèves de CM1 peuvent être candidats en déposant leur candidature 2 semaines avant les élections auprès de leur enseignant et faire campagne pour expliquer leurs idées et convaincre leurs camarades. Ils s'engagent à participer régulièrement aux réunions et aux travaux du CMJ, pour 2 ans.

Tous les élèves de CM1 sont électeurs, **les élections se déroulent du 14 au 18 octobre**. 2 garçons et 2 filles sont élus dans chaque école.

**EN SAVOIR +** Hôtel de Ville - Service de la jeunesse, des écoles et des sports - 02 32 82 34 80

### TRAVAUX

#### Une Ville parée pour la rentrée

La période estivale est idéale pour assurer de nombreux travaux dans la Ville.

Les agents des services techniques ont ainsi profité des deux mois d'été pour réaliser plusieurs chantiers dans différents espaces publics.

L'**entretien des espaces verts** a représenté une mission importante avec la tonte, la taille et l'arrachage manuel des mauvaises herbes ou encore la régénération du terrain de football du stade Blériot. Une bonne partie de l'été a également été consacrée à la **remise en peinture de bancs, rampes** afin de rafraîchir le mobilier urbain !

Les fermetures estivales des bâtiments publics permettent de réaliser des travaux sans déranger les usagers.

Ainsi, des **stores** ont été **posés à la médiathèque Anne Frank** et à la **maison de la petite enfance**. Au **gymnase Anquetil**, se sont des **panneaux occultants** qui ont été installés.

Des travaux ont été menés **dans les écoles** comme l'**installation d'une vasque sanitaire** à l'école Crétau et la mise en place de **revêtement de sol** dans le bureau de la directrice de l'école Bitschner, sans oublier le **déménagement** de l'école Andersen.

De quoi recommencer une nouvelle année dans de bonnes conditions !

# Ecoles : en route pour une nouvelle année !

La Ville s'est depuis longtemps engagée dans l'accompagnement de la jeunesse tant sur le temps scolaire que le temps périscolaire. Avec la volonté de répondre aux besoins des familles, la commune n'oublie pas d'aider l'enfant à grandir pour devenir un citoyen responsable respectueux de son environnement et des autres.



## La commune, responsable des temps périscolaires

Sur une journée, **l'accueil des enfants** dans les écoles primaires (maternelles et élémentaires) est **partagé entre l'Education Nationale et la Ville**. Pendant les horaires des écoles, les enfants sont sous la responsabilité des enseignants.

En dehors des horaires scolaires, il s'agit des **temps périscolaires** dont l'organisation est assurée par la commune : garderies du matin et du soir, restauration et activité du temps du midi. Une **coordinatrice de ce temps périscolaire** reste à l'écoute des familles sur ces problématiques.

Les **garderies périscolaires** accueillent les enfants avant l'école, dès 7h30 et après la classe jusqu'à 18h. Ils sont encadrés par 2 animateurs dans chacune des écoles. Des animations (activités ludiques et manuelles) et un goûter (le soir) sont proposés aux enfants. Les enfants des écoles élémentaires sont encouragés par les animateurs à commencer leurs devoirs. **L'inscription est obligatoire et possible toute l'année.**

La Ville se charge également du **temps du midi**, de la fin des classes le matin, jusqu'à sa reprise en début d'après-midi. 23 personnes (réparties dans les 7 écoles) surveillent les enfants sur le temps du midi en plus du personnel de la restauration.

Leur mission est d'assurer la surveillance et l'encadrement des enfants au restaurant scolaire et pendant la récréation qui suit le déjeuner. Selon les écoles et les jours, un second temps est consacré à des ateliers sportifs et éducatifs de 40 minutes. **Ces « ateliers du temps du midi » sont inscrits dans le « Projet Éducatif de Territoire ».** 4 agents proposent ces ateliers du midi (acro sport, jeux de récréation, jeux de ballon, activités apaisantes et relaxantes et bricolage...).

## La commune, partenaire de l'Education Nationale sur le temps scolaire

Si le **contenu des programmes est déterminé par l'Education Nationale** et enseigné par les professeurs des écoles, la commune reste partenaire des écoles en mettant à disposition différents moyens financiers et humains.

Propriétaire des bâtiments, la Ville assure la construction, les réparations et l'entretien des écoles. La commune met également à disposition de l'Education Nationale **du personnel municipal** pour l'aider, comme les ATSEM dans les écoles maternelles et les éducateurs sportifs pour la pratique

sportive dans les gymnases et à la piscine avec les maitres-nageurs. **Ces personnels apportent leur concours et leur expertise**, mais les séances restent bien sous la responsabilité des enseignants.

Tout au long de l'année, les jeunes écoliers utilisent de **nombreux équipements municipaux** : les gymnases, terrains de sports, piscine, mais aussi la médiathèque avec le prêt de livre et des animations particulières ou encore le centre culturel pour certains spectacles de fin d'année, impliquant la mobilisation de personnels municipaux.





## ➤ RÉFLEXION AUTOUR DES HORAIRES DES GARDERIES PÉRISCOLAIRES

> Les garderies périscolaires accueillent les enfants scolarisés, avant l'école, à partir de 7h30 et après la classe jusqu'à 18h, pendant toute la période scolaire et dans toutes les écoles publiques de Déville.

> Une enquête a été lancée au mois de mai dernier auprès des parents d'élèves afin d'évaluer le nombre de familles favorables à une extension des horaires jusqu'à 18h30. Les résultats vont être communiqués lors de la prochaine commission scolaire extra municipale du mercredi 20 novembre 2019.

> Les décisions seront prises à l'issue d'une réunion de concertation avec l'ensemble des acteurs éducatifs. La commune poursuivant sa réflexion avec prudence, cette évolution entraînant une augmentation des tarifs.

## COMMENT FONCTIONNE LE SERVICE MINIMUM D'ACCUEIL EN CAS DE GRÈVE ?

Le droit d'accueil des élèves des écoles maternelles et élémentaires pendant le temps scolaire a été institué par la loi 2008-790 du 20 août 2008.

L'article L133-1 du Code de l'Éducation rappelle que l'obligation d'accueil des élèves des écoles maternelles et élémentaires publiques pendant le temps scolaire incombe au premier chef à l'État.

Lorsque l'enseignement est interrompu du fait d'une grève ou de l'absence imprévisible d'un enseignant, il appartient donc à l'État de mettre en place un service minimum d'accueil des enfants concernés. Toutefois, lorsque le nombre d'enseignants ayant déclaré leur intention de faire grève est supérieur ou égal à 25 % des enseignants de l'école, le service minimum d'accueil est assuré par la commune.

La Ville déclenche donc le service minimum d'accueil à la demande de l'inspection académique quand le seuil de 25% de grévistes dans une école est atteint. La Mairie ne dispose pas des noms des enseignants grévistes. Dans les écoles dont le seuil des 25% de grévistes n'est pas atteint, il peut y avoir des grévistes mais la commune ne le sait pas. Dès lors, ce sont les enseignants non grévistes qui se répartissent les élèves.

À Déville, le service minimum d'accueil est assuré à l'accueil de loisirs aux horaires habituels des écoles et des garderies périscolaires.

La restauration collective prévoit un repas de substitution si besoin, selon les effectifs déclarés le matin. Pour les enfants, dont les enseignants sont déclarés grévistes, qui sont inscrits à la restauration collective, le repas n'est pas facturé lorsque les parents ne les mettent pas au SMA.

## RETOUR DANS LES LOCAUX DE L'ÉCOLE MATERNELLE ANDERSEN

Cette rentrée est marquée par le retour des élèves et des enseignants de l'école maternelle Andersen dans ses locaux, place Wiston Churchill, après une année de travaux de **réhabilitation** et une **délocalisation** à la maison des arts et de la musique.

**D'importants travaux de rénovation** ont été menés sur le plan thermique. L'extérieur du bâtiment a été réhabilité et aménagé, la cour de récréation repensée avec la création d'espaces végétaux, d'une nouvelle aire de jeux et modification du préau. En intérieur, la plomberie, l'électricité, la pose de faux plafonds et la décoration intérieure ont été refaites.

Le **déménagement de la maison des arts et de la musique vers l'école Andersen** s'est déroulé la première quinzaine de juillet. Après une **découverte de leurs nouvelles classes** le 31 août, les enfants et les enseignants font leur rentrée dans l'école.

## ↪ EN RÉSUMÉ

La commune s'engage pour accompagner l'**éducation** des plus jeunes, tant sur les plans financier et matériel que sur le plan humain avec des dispositifs mis en place sur le **temps scolaire, péri ou extra-scolaire**, au coeur desquels le **bien-être** et le **développement de l'enfant** reste la priorité.



## 2019-2020 : une nouvelle saison à la médiathèque !

A Déville, la médiathèque Anne Frank est bien plus qu'un simple lieu où emprunter des livres. La médiathèque est un lieu de découvertes, de rencontres et d'échanges qui, en cette rentrée, propose de nouveaux horaires pour encore mieux vous accueillir.

### Des expositions et des animations variées

Outre l'accès à ses diverses collections, la médiathèque propose tout au long de l'année des animations culturelles gratuites et accessibles à tous. En moyenne, une exposition par mois est présentée dans ses murs, accompagnée d'ateliers pour toute la famille.

### Saison 2019-2020 : les arts et l'illustration Jeunesse à l'honneur

En septembre et en octobre, la médiathèque invite les enfants, à entrer dans l'univers de deux illustratrices Jeunesse : Julia Chausson et Emmanuelle Halgand qui proposent à la fois des activités ludiques et artistiques autour de leurs albums. Ce mois-ci, l'exposition « Les murs ont des oreilles » a été imaginée par Julia Chausson et conçue tout spécialement pour les enfants de 1 à 5 ans avec, comme élément central, une cabane dotée de deux grandes oreilles rouges, prêtes à tout entendre surtout les comptines des enfants !

### À PARTIR DU 3 SEPTEMBRE LA MÉDIATHÈQUE MODIFIE SES HORAIRES POUR MIEUX VOUS ACCUEILLIR !

A compter du mardi 3 septembre, la médiathèque Anne Frank adapte ses horaires aux usagers afin d'ouvrir ses portes sur des créneaux plus sollicités par les usagers.

La médiathèque est désormais ouverte une heure de plus en soirée le mardi jusqu'à 19h et le samedi, jusqu'à 18h. Le samedi également, la médiathèque ouvre ses portes à partir de 10h30.

#### Nouveaux horaires :

- > mardi 13h30-19h
- > mercredi 10h-12h30 / 13h30-18h
- > jeudi / vendredi 13h30-18h
- > samedi 10h30-12h30 / 13h30-18h

### Pour les plus jeunes : les incontournables rencontres autour des contes

Des histoires, il y en aura beaucoup pour les enfants de 4 ans et plus, qui se retrouvent pour les « rencontres autour des contes » déclinées sous la forme de 7 rendez-vous dont 3 nouveautés : « mille et un contes », « rat-comptines » et un « goûter conte ». Sans oublier, la « marmothèque » qui revient un samedi par mois, pour les bébés et enfants jusqu'à 3 ans.

### Un nouveau rendez-vous musical pour les adultes

Si le « club de lecture » et les « musicales » sont des rendez-vous bien connus des adultes, à partir du 23 novembre, une nouvelle animation musicale leur est proposée : le « musiclub », lieu de partage et de découverte des mélomanes...

### Relèverez-vous le défi lecture de la médiathèque ?

Depuis deux ans, la médiathèque propose des défis lecture pour petits et grands ! Cette année, le défi porte sur le thème de « l'écrit au film » pour un dialogue entre le cinéma et le livre. L'objectif est de lire et de voir un maximum de livres et de films, à partir d'une sélection de documents. Entre le 4 septembre et le 5 octobre, les participants peuvent donner leur avis et un prix récompensera les 5 personnes ayant comptabilisé le maximum d'emprunts.





**Hôtel de Ville**

1 place François Mitterrand  
BP 73 - 76250 Déville lès Rouen  
☎ 02 32 82 34 80 / 📠 02 35 76 35 21  
www.deville-les-rouen.fr  
www.facebook.com/deville.les.rouen.officiel

**Horaires d'ouverture**

du lundi au jeudi : 8h30-12h30 / 13h30-17h  
le vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-16h30

**Accueil du public** jusqu'à 17h30

**Permanence d'accueil pour les actes d'état-civil** le samedi de 9h à 12h (sauf juillet et août)

**Service urbanisme et réglementation**  
accueil du lundi au vendredi : 8h30-12h30, sans rendez-vous et l'après-midi sur rendez-vous

**Centre Communal d'Action Sociale**

accueil du public du lundi au vendredi:  
8h30-12h, sans rendez-vous et l'après-midi sur rendez-vous

**Police Municipale**

sur rendez-vous au 02 32 82 35 78

**Cuisine Centrale**

avenue de la Clairette - ☎ 02 35 75 37 40

**Ecole municipale de musique, de danse et de théâtre**

16 rue des écoles - ☎ 02 32 82 41 10

**Maison de la Petite Enfance**

2 place François Mitterrand - ☎ 02 32 82 35 76

**Médiathèque Anne Frank**

2 place François Mitterrand - ☎ 02 32 82 52 22  
www.mediatheque-anne-frank.fr

**Piscine municipale**

291 route de Dieppe - ☎ 02 32 82 50 17

**RENCONTREZ VOS ÉLUS**

Le Maire et les adjoints se tiennent à votre disposition et vous reçoivent sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville.

Se renseigner au Cabinet du Maire : **02 35 76 88 18 // elus@mairie-deville-les-rouen.fr**

**Dominique Gambier** Maire • *reçoit sans rendez-vous le vendredi de 10h à 12h et sur rendez-vous*

**Mirella Deloignon** Maire adjointe chargée de la réussite éducative et de la vie culturelle / **Jacques Maruitta** Maire adjoint chargé des affaires financières et des services publics extérieurs / **Edith Hourdin** Maire adjointe chargée des seniors, des personnes âgées et des anciens combattants

• *reçoit sans rendez-vous le mardi de 16h30 à 17h30 et sur rendez-vous le samedi /*

**Robert Legras** Maire adjoint chargé du numérique, du commerce et des accueils de loisirs /

**Annie Boutin** Maire adjointe chargée de la petite enfance /

**Jérôme Vallant** Maire adjoint chargé des bâtiments municipaux, des commissions de sécurité et d'accessibilité / **Annette**

**Boutigny** Maire adjointe chargée de la solidarité et de l'insertion /

**Mohamed Jaha** Maire adjoint chargé des affaires sportives • *reçoit sur rendez-vous le samedi /*

**Xavier Dufour** Maire adjoint chargé de la valorisation de l'environnement urbain

PERMANENCES ET CONSULTATIONS

à l'Hôtel de Ville

**Conseillers Départementaux Catherine Flavigny ou Bertrand Bellanger** reçoivent, sur rendez-vous, le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois, de 10h à 12h (sauf juillet et août).  
☎ 02 35 03 54 19 - bertrand.bellanger@seinemaritime.fr

**Député - Damien Adam** reçoit le 4<sup>e</sup> samedi de chaque mois, de 10h à 12h, sur rendez-vous (sauf juillet et août).  
**Prochaine permanence : 28 septembre**  
Permanence parlementaire - 73 rue du Général Leclerc 76000 Rouen - ☎ 02 35 71 16 70

**Permanence INHARI (habitat - aménagement - territoire) lundi 14 octobre** de 9h30 à 11h30  
☎ 0 800 021 021

**Permanence juridique le 2<sup>e</sup> samedi de chaque mois**, sauf pendant les vacances scolaires, de 9h à 11h, **sur rendez-vous**  
☎ 02 32 82 34 80

**ADMR (Association du service à domicile)** Permanence **le mardi** de 13h30 à 16h  
☎ 02 32 93 90 90

**UNA (Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles)** Permanence **les trois derniers vendredis du mois** de 9h à 12h  
☎ 02 32 76 79 76

à la maison de l'animation - 3 rue Jules Ferry

**Mission Locale de l'Agglomération Rouennaise**  
Accueil **sans rendez-vous les mercredis et jeudis** de 9h à 12h.  
☎ 02 32 82 50 10

**COMMENT ÇA MARCHE ?**

**Des outils pour bien s'informer**

Au travers de plusieurs supports distribués pour cette nouvelle rentrée, la Municipalité accompagne les habitants dans leur quotidien. Différentes animations sont mises en place pour les grands comme pour les petits. Afin que chacun en soit informé, des plaquettes de présentation sont disponibles à l'Hôtel de Ville, dans les services municipaux et sur le www.deville-les-rouen.fr. Parmi ces outils, le guide pratique de la commune est un incontournable pour les habitants : toutes les informations pour connaître la commune y sont regroupées. Il a été distribué cet été, dans toutes les boîtes aux lettres de la commune, entre le 15 et le 20 juillet.

**EN SAVOIR +** Cabinet du Maire - 02 35 76 88 18 - www.deville-les-rouen.fr

# Les rendez-vous de septembre 2019

**lundi 2**

## RENTÉE SCOLAIRE

**lundi 2 > jeudi 5**

## INSCRIPTIONS

école municipale de musique, de danse et de théâtre

### Anciens élèves

*lundi 2 et mardi 3  
16h-18h*

*Nouveaux élèves  
mercredi 4, 14h-18h  
et jeudi 5, 16h-18h*

maison des arts et de la musique

**lundi 2 > vendredi 6**

## INSCRIPTIONS

ALD USEP

**mardi 3 > samedi 21**

**EXPOSITION** « Les murs ont des oreilles »

médiathèque Anne Frank

**mercredi 4 >**

**samedi 5 octobre**

## DÉFI LECTURE

« de l'écrit au film »

médiathèque Anne Frank

**mercredi 4**

**REPRISE** de l'accueil de loisirs du mercredi

« MILLE ET UN CONTES »

11h, médiathèque Anne Frank

**jeudi 5**

## INSCRIPTIONS

gymnastique douce

9h-11h, maison de l'animation

**samedi 7**

**PRÉSENTATION** de la saison culturelle de l'Expansion Artistique

11h, médiathèque Anne Frank

**lundi 9**

**REPRISE** des activités ABCD

**mardi 10**

**CONFÉRENCE SENIORS** « Garder l'équilibre, c'est prévenir les chutes » ouverte à tous

14h, résidence autonomie « les Hortensias »

**samedi 14**

## MARMOTHÈQUE

10h15 et 11h, médiathèque Anne Frank

## RÉCEPTION

du concours des maisons, jardins et balcons fleuris

11h, Hôtel de Ville

## CÉRÉMONIE

d'Hommage à Jacques Savoye

après-midi, Dojo

**samedi 14 et dimanche 15**

**EXPOSITION** des jardins ouvriers

10h-17h, Ehpad « la Filandière »

**mercredi 18**

**ATELIER** création d'un livre-comptines

15h, médiathèque Anne Frank

**samedi 21**

## CLUB DE LECTURE

10h30, médiathèque Anne Frank

**mardi 24**

**REPAS** « Automne » avec les résidents de la Filandière et des Hortensias

12h, école Charpak

**lundi 23 > vendredi 11 octobre**

## INSCRIPTIONS

Banquet des Anciens

lundi 14h-16h30, mercredi 9h-12h, vendredi 14h-16h  
Hôtel de Ville

**vendredi 27**

**CONCERT** « NO IDEA »

18h, médiathèque Anne Frank

**samedi 28**

« RAT-COMPTINES »

11h, médiathèque Anne Frank

## CAFÉ DES PARENTS

10h-11h30, maison de la petite enfance

## PERMANENCE

enquête publique PLUi Métropole

9h-12h, Hôtel de Ville

**samedi 7 septembre**

## VILLAGE DES ASSOCIATIONS

De 10h30 à 18h, **rencontrez les associations de la commune**, qui vous attendent dans les salles municipales «le Cailly» et «la Clairette», de la rue Jules Ferry. Découvrez également l'exposition de peintures et photos de la section Joseph Delattre de l'ald. Des **démonstrations** sont proposées à partir de 11h par les sections pétanque (tir de précision) et musculation de l'amicale laïque de Déville (ald).

## noter

**RECENSEMENT MILITAIRE** les jeunes nés entre juillet et octobre 2003 doivent se faire recenser entre la date d'anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3<sup>e</sup> mois suivant, se munir du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité. **Hôtel de Ville - service « population » - 02 32 82 34 80**  
**INSCRIPTIONS ALD USEP** du 2 au 6 septembre : mardi 3, de 16h30 à 18h à l'école Charpak, jeudi 5, de 16h30 à 18h à l'école Rousseau et vendredi 6 de 16h30 à 18h à l'école Blum. Pour le lundi 2 et le mercredi 4, le lieu sera précisé à la rentrée

**FERMETURE PISCINE MUNICIPALE** du lundi 2 au lundi 9 septembre inclus pour arrêt technique  
**COLLECTE DES ENCOMBRANTS** pour les immeubles, le **mercredi 25 septembre**. Pour les habitants en maison individuelle ou immeuble de moins de 10 logements, collectes en porte à porte après inscription auprès de «Ma Métropole» **0 800 021 021**  
**FRELON ASIATIQUE** Toute découverte d'un nid de frelons asiatiques doit être signalée auprès de la plateforme de la FREDON et du GDMA au **02 77 64 57 76**, qui vous oriente vers une entreprise



# La Saint Siméon fait son carnaval !

Rendez-vous incontournable de la rentrée, la Saint Siméon se déroule le samedi 7 et le dimanche 8 septembre 2019. Voici le programme de ces deux jours de fêtes :

## SAMEDI 7 SEPTEMBRE

### > Autour des salles municipales

**10h-18h** exposition de motos et solex Joaquim Monteiro, mur d'escalade

**11h** stand de petite restauration Comité des Fêtes  
**14h-17h** concours de dessins remise des récompenses à 17h30, atelier de peinture créative

**14h-17h30** manège de 4 poneys (4 à 10 ans)

**14h30-18h** stand de maquillage, animation jeux vidéo et réalité virtuelle, portraits et caricatures Djony, chorégraphies twirling club « les Artémis »

**15h-16h30** concerts Réveil Dévillois, atelier musiques actuelles et chorale de l'école municipale de musique

**17h-18h** chants association « Artistes en Seine »

### > Salles municipales

**10h30-18h** village des associations exposition peintures et photos de l'ald section Joseph Delattre

à partir de **11h** démonstrations des sections pétanque (tir de précision) et musculation de l'amicale laïque de Déville

**11h30** inauguration des fêtes de la Saint Siméon

### > Centre culturel Voltaire

**10h30-18h30** expositions Jardins Ouvriers et peintures de l'ald section Joseph Delattre

**15h** inauguration des expositions



> **Place du marché**  
à partir de **15h** fête foraine (loteries, autos tamponneuses, manèges d'enfants, jeux d'adresse...)

### > Stade Blériot

**21h-22h** animation sonorisée d'un DJ

**22h15** feu d'artifice musical « Party Fun »

## DIMANCHE 8 SEPTEMBRE

### > Centre culturel Voltaire

**10h30-18h30** expositions Jardins Ouvriers et peintures de l'ald section Joseph Delattre

**11h-12h / 14h-17h** stand de maquillage

### > Parvis de l'Hôtel de Ville

**10h-18h** marché artisanal livres et tableaux Gérard Guilbert, carterie Martine Frétel, produits bio AMAP, beignets Véronique Nzié, fabrications diverses pour enfants/bébés Josette Plessis, objets en fimo (bijoux, marque page, porte-clés...) Céline Delastre, créations robes de barbies Valérie Lebourg, coutellerie Eddy Troussé, bijoux Sophie Delfosse, travaux de l'atelier couture CSF, objets décoratifs Comité des Fêtes, jeux et ateliers pour les enfants accueil de loisirs, stand de petite restauration Comité des Fêtes, exposition de voitures association Cancre et « amateurs de voitures anciennes », de motos et de solex Joaquim Monteiro, concert Réveil Dévillois, chorégraphies twirling club « les Artémis ».

### > Église Saint-Pierre

**10h30** prestation de l'Orchestre Symphonique de Déville pendant l'office religieux

### > Place du marché

à partir de **14h** fête foraine

### > Route de Dieppe

**15h-17h30** grande déambulation entre la rue Jules Ferry, le Petit Saint-Pierre et l'avenue Fauquet

Ouverture du défilé par les solex de J. Monteiro, Bateau Fetti, Timbao, Aquarella, Kréyo'ys, Dragon Musik, Tropikana, JNC Band Casa de Papel, Miyo, Karaïb les pirates, Dream Show Time, Batata, Samba percussions Band Dale Cana, Les papillons du vent

### > Stade Blériot

**17h30** aubade

**18h** lâcher de pigeons

## LES INFOS À CONNAÎTRE !

spécialisée référencée. **ENQUÊTES DE L'INSEE** sur la commune. Tout au long du mois de septembre, vous pouvez être interrogé sur le thème loyers et charges, emploi, budget de la famille, conjoncture, histoires de vie et patrimoine. Une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité est également réalisée tout au long de cette année. **CONCOURS CRÉACTIFS** vous avez entre 18 et 30 ans, résidez sur le territoire de la Métropole ou portez un projet à réaliser sur ce territoire ? Participez au concours Créactifs ! À la clé : une aide financière de la Métropole pouvant

atteindre 5000€. **Fin de dépôt des dossiers : 14 septembre 2019** [www.metropole-rouen-normandie.fr](http://www.metropole-rouen-normandie.fr) **APPARTEMENTS VACANTS** à la Résidence Autonomie Les Hortensias pour les personnes âgées valides et autonomes de plus de 60 ans. Offrant un cadre de vie sécurisant, la résidence autonomie est une formule intermédiaire entre le domicile et la maison de retraite. Pour les personnes intéressées, il est possible de visiter un logement. **Hôtel de Ville - c.c.a.s. - 02 32 82 34 80**

# SAINTE SIMÉON

# CARNAVAL



EXPOSITIONS

MARCHÉ ARTISANAL

MUSIQUE

FÊTE FORAINE

JEUX

DÉFILÉ

FEU D'ARTIFICE

VILLAGE DES ASSOCIATIONS

DÉVILLE  
lès ROUEN

SAM 7  
DIM 8  
SEPT  
2019

PROGRAMME SUR [WWW.DEVILLE-LES-ROUEN.FR](http://WWW.DEVILLE-LES-ROUEN.FR)



Suivez toute l'actualité de la commune  
sur son site [www.deville-les-rouen.fr](http://www.deville-les-rouen.fr) et sur  
[www.facebook.com/deville.les.rouen.official](https://www.facebook.com/deville.les.rouen.official)